



MILIEUX HUMIDES : ÉCOSYSTÈMES ESSENTIELS

Un outil d'accompagnement
pour mieux comprendre
et protéger les milieux
humides de notre région.





UN MILIEU HUMIDE C'EST QUOI?

Les milieux humides sont des écosystèmes particuliers où l'eau joue un rôle central. Ils comprennent divers environnements comme les étangs, les marais, les marécages et les tourbières. La présence d'eau dans ces milieux peut être permanente ou temporaire, influençant fortement la végétation et les sols. Ces écosystèmes, situés à l'interface entre les milieux aquatiques et terrestres, sont d'une importance capitale en raison des nombreux services écologiques qu'ils rendent, tels que la filtration de l'eau, la régulation des crues et le soutien à une biodiversité riche. Protéger ces milieux est crucial, surtout dans le cadre de projets de construction ou d'aménagement du territoire.



ÉTANG

TYPES DE MILIEUX HUMIDES

Étangs

Les étangs sont des surfaces d'eau peu profondes, généralement moins de deux mètres de profondeur. Ils peuvent être saisonniers ou permanents. Les étangs vernaux, souvent appelés étangs forestiers, sont des plans d'eau saisonniers de petite superficie situés dans des dépressions peu profondes. Ils sont généralement alimentés par les précipitations, l'eau de fonte des neiges ou la nappe phréatique, et ne supportent pas de communautés de poissons. Ces conditions favorisent des espèces fauniques adaptées aux cycles d'inondation et de sécheresse récurrents, telles que les salamandres et certaines espèces de grenouilles.

Marais

Les marais sont caractérisés par une végétation herbacée qui pousse sur un sol minéral ou organique. Ils sont souvent inondés de manière permanente ou temporaire. Les marais sont fréquemment trouvés dans les zones fluviales, riveraines et lacustres, où le niveau d'eau varie en fonction des marées, des inondations et de l'évapotranspiration.

Marécages

Les marécages sont des terrains dominés par une végétation ligneuse, comme des arbustes et des arbres, qui poussent sur un sol minéral. Ces zones sont souvent inondées de façon saisonnière ou caractérisées par un sol saturé en eau de façon permanente ou temporaire. Au Québec méridional, les marécages sont le type de milieu humide le plus abondant.

Tourbières

Les tourbières sont des terrains recouverts de tourbe, résultant de l'accumulation de matière organique partiellement décomposée, atteignant une épaisseur minimale de 30 cm. Elles peuvent être ouvertes (non boisées) ou boisées. On distingue deux grands types de tourbières : les ombrotrophes (bog) et les minérotrophes (fen), selon leur source d'alimentation en eau.

IMPORTANCE DES MILIEUX HUMIDES

Filtration de l'eau

Les milieux humides agissent comme des filtres naturels, purifiant l'eau en retenant les polluants. Les plantes et les sols des milieux humides capturent et transforment les nutriments et les contaminants, améliorant ainsi la qualité de l'eau qui s'écoule dans les rivières, les lacs et les nappes phréatiques.

Contrôle des inondations

Les milieux humides jouent un rôle crucial dans la régulation des crues en absorbant l'excès d'eau lors des fortes pluies et des inondations. Ils fonctionnent comme des éponges naturelles, stockant temporairement l'eau et la libérant lentement, réduisant ainsi les risques d'inondations en aval.

Support à la biodiversité

Ces écosystèmes abritent une multitude d'espèces animales et végétales, certaines étant rares ou menacées. Les milieux humides fournissent des habitats essentiels pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés, ainsi que pour une diversité de plantes aquatiques et terrestres.

Services écologiques supplémentaires

En plus de la filtration de l'eau et du contrôle des inondations, les milieux humides contribuent également à la recharge des nappes phréatiques, à la séquestration du carbone et à la stabilisation des côtes et des rives. Ils offrent également des opportunités pour les loisirs, l'éducation et la recherche scientifique.





MARAIS

IDENTIFICATION DES MILIEUX HUMIDES

Pour identifier un milieu humide, trois composantes clés doivent être analysées :

L'eau

La fréquence, la durée et la profondeur des inondations ou des saturations du sol sont des indicateurs primordiaux. Les périodes d'inondation peuvent varier d'une année à l'autre, rendant l'analyse complexe.

Les sols

Les sols hydromorphes montrent des signes d'engorgement d'eau, comme des couleurs spécifiques (gris, bleu, vert) et la présence de mouchetures. Il existe deux catégories de sols hydromorphes : les sols hydromorphes minéraux et les sols hydromorphes organiques.

La végétation

La présence d'espèces végétales adaptées aux milieux humides, appelées plantes hydrophiles, est un indicateur clé. Ces plantes ont développé des adaptations spécifiques pour survivre dans des sols saturés en eau. On classe les plantes selon leur affinité pour les milieux humides ou terrestres en cinq statuts hydriques : obligées des milieux humides, facultatives des milieux humides, facultatives, facultatives des milieux terrestres et obligées des milieux terrestres.

DÉLIMITATION DES MILIEUX HUMIDES

La délimitation précise des milieux humides
est essentielle pour leur protection.
Elle repose sur :

L'analyse de la végétation

Identifier les plantes typiques des milieux humides et déterminer leur recouvrement. La végétation des milieux humides est analysée à partir des relevés d'espèces, en précisant le recouvrement et la composition des strates de végétation (arborescente, arbustive et non ligneuse).

L'étude des sols

Observer les caractéristiques des sols pour détecter des signes d'hydromorphie. Les sols hydromorphes sont identifiables par la présence de couleurs de gley, de mouchetures marquées ou d'odeurs spécifiques (odeur d'œuf pourri).

Les indices hydrologiques

Considérer la présence de l'eau et ses effets sur le terrain. La présence d'eau dans les sols, due à des inondations récurrentes ou à la persistance d'une nappe phréatique haute ou d'une nappe perchée, influe fortement sur les processus de formation de ces sols.



TOURBIÈRE

SENSIBILISATION ET PROTECTION

DEMANDE D'AUTORISATION

MESURES DE COMPENSATION



Pour les habitants de la MRC de Montmagny, il est crucial de reconnaître l'importance de ces milieux lors de projets de construction ou d'aménagement. La protection des milieux humides doit être intégrée dès la planification du projet. Des mesures de compensation peuvent être exigées si un projet impacte un milieu humide.



Tout projet qui se situe dans un milieu humide doit au préalable être autorisé par le MELCCFP. Pour toutes informations concernant les demandes d'autorisation ministérielles, vous devez contacter la direction régionale du MELCCFP en complétant une demande en ligne à l'adresse suivante :
<https://www.environnement.gouv.qc.ca/formulaires/renseignements.asp>.



Si l'impact sur un milieu humide ne peut être évité, des mesures de compensation sont exigées par la loi. Cela peut inclure la restauration de milieux humides dégradés, la création de nouveaux milieux humides ou le paiement d'une contribution financière destinée à des projets de conservation. Les compensations seront exigées lors de l'analyse d'une demande d'autorisation ministérielle.

CONCLUSION

Les milieux humides sont des écosystèmes précieux pour leur rôle écologique et leur contribution à la qualité de vie. En les protégeant, nous assurons la préservation de la biodiversité et des services écologiques essentiels pour les générations futures. Les résidents de la MRC de Montmagny sont encouragés à considérer ces aspects lors de tout projet touchant ces milieux pour garantir un développement harmonieux et durable.

Ce résumé détaillé vise à sensibiliser les citoyens de la MRC de Montmagny à l'importance de la protection des milieux humides. En comprenant mieux ces écosystèmes et leur rôle, nous pouvons tous contribuer à leur conservation. La préservation des milieux humides est une responsabilité partagée qui demande une prise de conscience collective et des actions concrètes pour assurer leur avenir.



MRC de Montmagny

6, Saint-Jean-Baptiste Est, bureau 300
Montmagny (Québec) G5V 1J7
mrc@montmagny.com | 418 248-5985

montmagny.com

 Région Montmagny

